

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 1 (1930)

Heft: 1

Artikel: Essayons d'y voir clair

Autor: Sandoz, Henry

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour l'aider à rendre notre Jura plus vivant, plus prospère, plus apte à soutenir la bataille économique que les conditions de la vie contemporaine rendent de plus en plus âpre et difficile, combat dans lequel, seul, le mieux outillé, à tous les points de vue, résistera et vaincra.

A cette lutte pour le pays, l'A. D. I. E. J. désire prendre part plus encore que dans le passé, par une œuvre systématique d'orientation et de propagande. Ce sera la tâche du Bulletin.

LA DIRECTION DE L'A. D. I. E. J.

Essayons d'y voir clair

Nous sommes bien désolé d'étaler ici ce que beaucoup appelleront une prose insidieuse mais vu la situation particulièrement pénible dans laquelle nous nous trouvons et devant l'insistance du comité de l'A. D. I. E. J. je n'hésite pas à collaborer au lancement de son nouvel organe en publiant quelques données sur la situation actuelle de l'industrie horlogère bernoise.

Les renseignements que je vais avoir l'honneur de donner sont partiellement puisés dans les statistiques et les rapports d'autorités compétentes, que j'ai en mains. Ils sont susceptibles d'intéresser notre population jurassienne toute entière, et les horlogers en particulier.

J'ai beaucoup hésité avant d'écrire ces lignes sachant par avance qu'elles susciteront des critiques, mais peut-être aussi quelques approbations.

Ce que je cherche avant tout, c'est de combler une grande lacune, celle d'éviter que quelques privilégiés, magnats de l'industrie, membres des comités d'action, présidents ou secrétaires d'associations ou syndicats, soient seuls au courant de ce qui se passe ; il faut que tous ceux et celles qui travaillent soient renseignés ; c'est mon avis et c'est la raison pour laquelle j'ai intitulé mon article : « Essayons d'y voir clair ».

Commençons par la

Concurrence étrangère et l'exode de l'industrie horlogère

Les succès incontestables de l'industrie horlogère suisse, tant dans le domaine technique, de l'organisation de la fabrication, que dans celui de la bienfacture de ses produits, ne doivent pas nous faire oublier l'existence de la concurrence étrangère, qui tout naturellement cherche à profiter des progrès réalisés en Suisse, pour développer sa propre fabrication.

Il n'y a là, de la part des industriels étrangers rien que de très légitime et il ne nous viendrait pas à l'idée d'y trouver quelque chose à redire à condition que leur œuvre ne soit pas facilitée par les défauts et les lacunes de notre propre organisation. Ce qui par contre est à déplorer, c'est qu'il se trouve encore chez nous des éléments qui vivent de cette situation et qui ne se font pas scrupule de livrer ainsi bribe par bribe à une concurrence toujours à l'affût des nouveautés, le précieux patrimoine constitué par notre belle industrie.

La Chambre suisse de l'horlogerie a eu en particulier à intervenir dans une affaire d'exode de main-d'œuvre horlogère aux Etats-Unis, qui fit beaucoup parler d'elle au cours du second semestre de 1929. Grâce aux mesures prises par les autorités suisses, ce mouvement d'émigration fut arrêté net à son origine.

La réorganisation en cours, tout en avançant péniblement, a pour effet de réduire de plus en plus le champ d'activité du commerce interlope et irrégulier.

Plusieurs cas de concurrence déloyale sont cependant à signaler ; le plus important est relatif à la contrebande, dans lequel sont impliquées plusieurs maisons de New-York, qui étaient de connivence avec des maisons suisses. Les noms de ces maisons mériteraient d'être publiés, mais pour des raisons d'opportunité nous préférons nous abstenir.

La Chambre suisse de l'horlogerie a prêté son appui à la F. H. pour chercher à supprimer aussi complètement que possible de telles pratiques qui sont des plus préjudiciables au commerce honnête.

Des poursuites ont été dirigées par les autorités américaines contre les délinquants et de très grosses amendes leur ont été infligées.

D'autres cas de concurrence déloyale se sont malheureusement produits, au cours de l'année dernière. Tel cet intermédiaire peu scrupuleux, faisant une publicité dans les journaux français et italiens, en faveur d'une montre Roskopf, de qualité très ordinaire, seconde au centre, qu'il offre au public pour l'équivalent de Fr. 12.— sous le nom de chronomètre-chronographe, l'arrêt de l'aiguille s'obtenant au moyen de l'arrêt du balancier !

Des démarches ont été entreprises pour mettre fin aux procédés malhonnêtes de ce mercanti dont l'activité ne peut que nuire au bon renom dont la montre suisse jouit encore à l'étranger.

Signalons encore sous cette rubrique, que la législation suisse ne contient aucune disposition permettant à l'autorité d'intervenir, lorsque les marchandises importées portent de fausses indications de provenance, comme par exemple les boîtes de montres de fabrication étrangère sur lesquelles est insculpé le mot « Suisse » ou le nom d'une localité suisse. La Chambre suisse est intervenue à ce sujet auprès du Département fédéral de justice

et police ; il a répondu qu'on ne peut penser à introduire actuellement dans la Loi fédérale concernant la protection des marques de fabrique et de commerce, des dispositions tendant à instituer la saisie administrative des marchandises en question, par l'autorité des douanes. La Chambre s'est alors adressée, mais sans plus de succès, à la Direction générale des douanes, qui a écarté sa demande, envisageant qu'il ne s'agissait pas, en l'occurrence, d'une question de droit en matière de douane. La question n'est pas mûre, mais mérite d'être suivie attentivement pour revenir à la charge au moment opportun.

Devons-nous ajouter un nouveau nom à la liste déjà trop longue de nos concurrents étrangers ? On pourrait le croire si on ajoutait foi aux déclarations publiées par le gouvernement soviétique. Au cours de ces dernières années, en effet, celui-ci a donné à plusieurs reprises connaissance par la voie de la presse, de son projet de créer une industrie horlogère en Russie. Le trust soviétique de l'industrie mécanique de précision aurait acheté aux Etats-Unis deux fabriques d'horlogerie transportées à Moscou. Il s'agit de la fabrique de montres Dueber-Hampden Watch Works à Canton (Ohio) et de la fabrique de réveils et pendules Ansonia. En outre des contrats concernant la livraison des matières premières et parties détachées ont été passés et un certain nombre de spécialistes (contre-maîtres et mécaniciens) ont été engagés pour la durée d'une année. Il est prévu que ces deux fabriques occuperont environ 2000 ouvriers et le chiffre d'affaires annuel est escompté à 35 millions de roubles, soit environ 90 millions de francs suisses. Outre cela, on parle de la production annuelle de un million de réveils, de 200 mille montres de poche et montres-bracelets de qualité soignée et de 500 mille horloges de gros volume.

L'énormité des chiffres indiqués semble faire ressortir toute la fantaisie du projet, mais d'après les derniers renseignements obtenus, il ne serait pas impossible de trouver dans un avenir très prochain sur le marché, des montres de provenance soviétique, et n'avons-nous pas lu dernièrement dans les journaux que les fonctionnaires américains avaient retenu en douane des contingents importants de montres russes (probablement fabriquées en Suisse) qui étaient destinés à passer en contrebande. Cela est significatif. D'autre part nous extrayons d'un article de M. Ed. Guyot, prof. à la Sorbonne, sur une enquête sur la Russie, les paragraphes suivants qui sont de nature à nous faire réfléchir. M. Guyot écrit :

« Je voudrais que les naïfs ou les journalistes trop intéressés » qui voient dans la Russie nouvelle une simple terre de misère ou
» de mélodrame prennent la peine de lire le papier rédigé à la frontière soviétique et qui synthétise les témoignages d'une foule de gens » au courant du point d'évolution atteint par l'ancien Empire des Tsars. Les avis sont unanimes : la Russie est en voie de devenir

» une énorme puissance industrielle, en même temps qu'une énorme puissance agricole. Elle a à sa portée toute la gamme des matières premières ; elle dispose d'une main-d'œuvre qu'elle peut discipliner par des procédés qu'ignore le monde occidental ; ses vastes étendues se prêtent admirablement à la grande culture. Sur les quais de Riga on voit des trains chargés de moissonneuses, de faucheuses, de tracteurs, de camions à chenille américains. Dans toutes les parties du monde elle pratique le « dumping » avec succès. »

Voici d'autre part le témoignage d'un ingénieur suédois en relations quotidiennes avec les Moscovites. Son opinion est nette :

« La Russie progresse à pas de géant ; les Soviets font un effort surhumain pour organiser et diriger leur production et lui appliquer les derniers procédés de la technique. Sans doute, la Russie n'a pas dépassé le premier stade de son adaptation à la technique contemporaine. Mais elle a dépassé l'ère des tâtonnements, et rien ne s'oppose plus maintenant à ce qu'elle fasse jouer son énorme potentiel. Ses capitaux, c'est son sol qui les contient. Un corps de techniciens va l'aider à les convertir en signes monétaires. Tous les esprits avertis sont impressionnés par ces foulées initiales et aucun ne parvient à se rassurer qu'en se disant que « malgré le renouveau révolutionnaire, l'esprit russe inchangé se perdra dans ses rêves grandioses ». La vérité est plutôt qu'entre l'enclume américain et le marteau russe, notre pauvre Europe, tout à ses procès de mitoyenneté et à ses coupeurs-en-quatre de traités, risque d'être dans un avenir assez proche assez gentiment aplatie. »

Nous avons pour notre part peine à croire que le danger soit si proche, mais nous avons tous l'impérieux devoir d'y réfléchir et d'y parer, car la fermeture de cet immense marché est une cause de malaise constant pour notre industrie horlogère jurassienne.

Organisation professionnelle et commerciale Réorganisation horlogère

Après avoir confié le soin à la Chambre suisse de l'horlogerie de diriger les travaux constitutifs de cette réorganisation, les associations directement intéressées se sont occupées activement de mettre l'œuvre sous toit.

De nombreuses conventions ont été signées entre les différents corps de métier dans le but d'enrayer l'avilissement continu du prix des montres ; le but cherché est encore loin d'être obtenu et il a eu pour principal résultat d'augmenter de façon à peu près générale les tarifs des fournisseurs.

D'autres conventions sont encore à passer et aussi longtemps qu'elles ne seront pas signées par les différents groupements intéressés, il sera impossible de reprendre la question la plus importante, celle qui intéresse particulièrement les fabricants et pour laquelle la Fédération des fabricants d'horlogerie F. H. fut fondée : « *le Règlement de Vente* ».

Ce règlement est à la base de toute la réorganisation de l'industrie horlogère ; il doit être sérieusement établi, des sanctions sévères doivent être prévues et il doit surtout être mis en

vigueur le plus tôt possible pour pouvoir enfin purger notre belle industrie du mal qui la mine : « les gâcheurs de prix ».

Il appartient à la F. H. de faire le nécessaire.

La Fiduciaire horlogère suisse (Fidhor) développe une activité considérable et elle a pu réaliser un des principaux points de son programme : la totalisation des crédits en banques qui est la pierre d'angle de l'assainissement général des crédits. Fidhor dans le domaine des expertises a vu sa tâche s'accroître d'une façon si considérable, qu'elle a dû s'adjointre un inspecteur spécial. C'est donc avec satisfaction qu'on peut envisager les progrès réalisés, mais il est nécessaire, pour qu'ils puissent produire tous leurs effets, que les engagements pris soient strictement observés par les parties et que la solidarité entre elles soit aussi complète que possible. Ces conditions sont surtout indispensables dans le domaine du chablonnage, car une des faces de l'assainissement de notre industrie est incontestablement la disparition de la pratique détestable du *chablonnage*. C'est en grande partie dans ce but qu'ont été passées les conventions qui lient Ebauches S.-A. avec les manufactures de montres et les fabricants-établisseurs, ainsi que ces deux derniers groupements avec l'Union des branches annexes de l'horlogerie (Ubah).

Dans les discussions qui ont précédé la signature de la convention de base, plusieurs sections ont demandé la suppression totale du chablonnage. On n'a pas cru devoir aller aussi loin, on a prétexté les situations acquises, les difficultés et les délais à observer pour la fermeture des ateliers de remontage organisés dans les pays importateurs et les craintes chimériques de la création de fabriques d'ébauches à l'étranger.

Pour obtenir des adhésions en nombre suffisant, on a fait des promesses aux fabricants d'horlogerie. Un plan a été établi : stabiliser d'abord, réduire ensuite et suppression graduelle par voie d'extinction.

Une conférence eut lieu à Berne, présidée par M. W. Stucki, directeur de la Division du commerce au Département fédéral de l'Economie publique ; elle a arrêté les directives nécessaires à l'exécution de ce programme : Limitation de l'exportation à trois pays ; établissement de contingents personnels et non transmissibles, utilisables dans un temps déterminé sans possibilité de report sur une autre période ; extinction des contingents par suite de liquidation d'une maison ou pour infraction.

L'accord s'est finalement établi mais non sans concessions. Il en est malheureusement une contre laquelle l'immense majorité des fabricants a protesté ; c'est celle qu'a imposée Ebauches S.-A. d'accorder un monopole de fait à ceux de ses clients qui, précisément, sont responsables de cette plaie qui gangrène toute l'industrie horlogère et dont les ravages s'étendent toujours davantage ; qui provoque la baisse des prix, la transplantation de notre indus-

trie nationale à l'étranger et qui certainement est une des causes du chômage actuel qui frappe à la fois nos chefs d'entreprise et le personnel ouvrier.

Ce privilège injuste, s'il devait se perpétuer indéfiniment, rendrait illusoire toute tentative d'amélioration de la situation actuelle. Il suscite des jalousies ; il crée des émules et fait le jeu de la dissidence. Un contrôle tant soit peu sérieux est illusoire, sinon impossible.

Les faits sont là, indéniables. Tandis que l'exportation des montres et des mouvements terminés accuse une régression énorme, l'exportation des chablonns a plutôt une tendance à augmenter, si on en croit la statistique.

Le danger est grand; nous l'avions prévu et nous avons fait entendre déjà à réitérées reprises un cri d'alarme. Le mal s'aggrave de jour en jour. Notre industrie souffre d'une tumeur qui l'étrangle. Il faut débrider, inciser si on veut revivifier une partie de notre horlogerie qui se meurt et qui aura disparu dans moins de dix ans si on ne prend pas à temps les dispositions nécessaires pour la suppression du chablonnage.

On nous objectera peut-être que ce moyen radical léserait des intérêts respectables. Tant pis. Aux grands maux les grands remèdes. D'autres pays nous ont montré l'exemple, qui ont su prendre des mesures de santé. L'intérêt du pays, l'intérêt général et supérieur de l'horlogerie suisse toute entière, doit finalement l'emporter sur les intérêts individuels ou particuliers. La seule application de la convention s'est avérée insuffisante ou inopérante. Si la suppression totale et immédiate du chablonnage est considérée comme une opération trop brutale, eh bien, que tout au moins on décide l'extinction par échelon, en l'étendant sur un nombre d'années à déterminer, 10 au maximum, et en prévoyant une réduction annuelle de 10 à 20 % du montant des contingents, pour arriver, dans le délai fixé et avec l'aide de la Confédération, à l'interdiction absolue de l'exportation des chablonns.

La surproduction

Dans les années troublées que nous traversons notre industrie manque absolument de vue d'ensemble sur les besoins de la consommation comme aussi sur les ressources fortement accrues de notre puissance de production.

Dans nos milieux industriels, l'on oublie souvent trop facilement que la production n'est qu'un des termes du problème horloger. La vente et l'achat sont deux autres termes non moins importants, et il s'agit d'agir sur l'un et l'autre à la fois.

La force de production ne saurait s'exercer indéfiniment, puisqu'elle suppose un pouvoir d'achat, une puissance d'absorption toujours présents et qu'il faut maintenir vivants sans relâche pour alimenter sans cesse celle-là. C'est à ce prix seulement qu'il

est possible de stabiliser les affaires, en d'autres termes, d'équilibrer le volume de la production et le volume de la consommation.

Cependant, de nombreux fabricants, petits et moyens, dans leur impuissance d'influencer la consommation, agissent unilatéralement sur la production en la forçant à l'excès, et c'est alors la surproduction.

La surproduction est certes une tare organique de notre régime industriel; elle est inhérente à ce régime, dont elle constitue un des corollaires plus ou moins inévitables.

Mais il y a pis que cela. Il y a les excès et les abus. La surproduction dans notre industrie se produit surtout toutes les fois que les producteurs ou les négociants abusent de situations exceptionnelles.

Ce qui a provoqué non pas le simple déséquilibre, mais consommé la véritable désorganisation de notre industrie par la déroute des prix, c'est la pléthora des ateliers nouvellement créés.

Trop d'industriels se lancèrent aussi sur certaines spécialités : montres-bracelets et autres, tandis que trop peu s'ingénierent à en créer d'autres plus favorables et plus utiles pour l'essor commercial de notre industrie.

Aussi bien, les effets ruineux de cette surproduction tantôt unilatérale, tantôt désordonnée et surtout excessive, ne se firent-ils pas attendre !

La question des ébauches est intimement liée à la surproduction. La fabrication suisse étant impuissante à absorber des quantités d'ébauches devenues fantastiques, les fabriques de mouvements et de chablonnages écouleut à l'étranger leur trop-plein devenu de plus en plus plus considérable ; c'est dire que les fabriques d'ébauches sapent par la base notre propre production intégrale et fournissent à la concurrence étrangère des armes redoutables.

L'envahissement de notre production horlogère par des fabriques d'ébauches qui ne connaissent aucune mesure, est aussi la cause de la perpétuation des forces archaïques de production. Elles ont enfin favorisé largement les formes de fabrication ultra-modernes qui ont fait tant de ravages dans notre industrie en ces dernières années.

Il est temps, grandement temps, que pareil état de choses cesse, et nous comptons sur la nouvelle organisation d'Ebauches S.-A. pour apporter le remède nécessaire.

Le terminage

Il y a lieu de faire une distinction entre les termineurs qui travaillent pour des fabricants ou des commerçants suisses et ceux qui sont directement à la solde de grossistes étrangers et dans leur dépendance absolue. Or, c'est précisément cette dernière catégorie de termineurs qui a augmenté dans des proportions considérables

en ces dernières années. Régression des plus lamentables, parce qu'elle constitue le domaine propre de la production anonyme qu'écoulent les marchands étrangers et qui discrédite notre industrie. Ce genre de terminage n'est rien d'autre que l'institution permanente du travail et de la vente au rabais. C'est en cela que consiste l'établissement ultra-moderne des gâcheurs de métiers et de prix.

Dans une large mesure, le renouveau du terminage a contribué à l'avilissement de la qualité et partant des prix, car les termineurs font *l'article de combat*.

Les grossistes étrangers faisant supporter aux termineurs et aux travailleurs à domicile les frais généraux de la production, il va sans dire que ces derniers doivent se récupérer en quelque manière. Non contents d'exercer leur métier au détriment de notre production normale, ces grossistes exploitent nos forces productives. C'est là leur seule raison d'être et la réapparition temporaire ou permanente de formes de production d'autan n'a pas d'autre but. Cependant elles nous portent un grave préjudice, grave au triple point de vue industriel, commercial et moral.

* * *

Les lois étant impuissantes à réformer les abus mentionnés, le remède doit être recherché au sein même de l'organisme industriel sain et vivant.

Nous avons dit le remède, mais nous aurions dû dire les remèdes, car ils sont nombreux pour une maladie aussi grave qu'est la crise actuelle dont nous ne pouvons pas entrevoir la fin, mais qu'au contraire nous risquons encore fort de voir se développer jusqu'en automne prochain.

Pour essayer d'y voir clair, il faut inaugurer une politique horlogère de grand style inspirant confiance à tous les milieux, une politique d'action et de fermeté sur la base de la concorde mutuelle. Une collaboration totale et joyeuse dans la paix permettrait à des forces nouvelles de s'épanouir pour le plus grand bien de notre économie nationale horlogère.

L'horlogerie suisse est capable de tous les rétablissements non seulement, mais encore de tous les progrès, et c'est là ce qui nous incite à lui faire confiance.

Est-il possible de désespérer en présence de nombreuses preuves de vitalité ?

Confiants dans l'avenir, nous nous permettons pour conclure de proposer à nos concitoyens le programme de réorganisation suivant :

Suppression complète du chablonnage.

Régularisation de la production.

Suppression des ventes par voies détournées.

Amélioration des prix et bénéfices de notre industrie, qui sont absolument insuffisants.

Pour relever les prix il faut aussi stimuler l'achat par une publicité éducative en faveur de la bonne qualité. La publicité collective est souhaitable.

Normalisation de la valeur de nos produits.

Assainir le crédit commercial pour améliorer du même coup les prix de nos produits. Il est absolument indispensable que notre monde industriel et commercial observe une plus grande discipline dans l'octroi de crédits.

L'organisation de la vente par des relations et des méthodes aussi directes que possible est fondamentale pour la prospérité de notre industrie. Il y a trop d'intermédiaires.

Epuration de l'horlogerie suisse de tous les fabricants et négociants non qualifiés, soit par des moyens corporatifs, soit par des voies légales.

Prévenir la surindustrialisation et la surproduction par une organisation plus adéquate des producteurs et de la production.

Groupement plus rationnel des collaborations techniques et commerciales.

Réglementation du travail à domicile par une loi fédérale.
Assurance obligatoire contre le chômage.

Ce programme de réorganisation tout en étant très complet est, vous en conviendrez, suffisamment chargé ; il démontre en tout cas clairement que les hommes de bonne volonté qui se sont attelés à la lourde besogne qu'est la réorganisation horlogère ont mérité de la Patrie et qu'il appartient à tous ceux qui travaillent dans cette industrie de collaborer en leur aidant à solutionner ce problème complexe et difficile, mais particulièrement intéressant pour tous.

HENRY SANDOZ
CONSEILLER NATIONAL

Doit-on continuer la politique ferroviaire ?

De tout temps, les voies de communication ont joué un rôle considérable dans la vie des peuples. Ce sont les « artères » qui conduisent le « sang » de la civilisation. C'est par elles que se font les échanges. Voies maritimes et fluviales, voies terrestres, voies aériennes, toutes sont précieuses comme éléments de prospérité et de puissance. Aussi comprend-on que chaque contrée cherche sans cesse à améliorer ses communications et n'hésite pas à s'imposer pour atteindre ce but les plus lourds sacrifices. La plupart des pays ont l'ambition d'avoir au moins un débouché sur la mer, de posséder de bons passages à travers les montagnes, des réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux bien agencés. N'est-ce pas, en somme, parce que la Suisse, avec ses nombreux